

Collection I

CHANGER L'AIDE, C'EST NOTRE AFFAIRE A TOUS

Série AF

Aide et Femmes

COMMENT LES FEMMES OBTIENNENT-ELLES DE L'AIDE EXTERIEURE ?



INTRODUCTION

Contenu

Des paroles et des écrits provenant de responsables d'Organisations Paysannes (OP) et d'agents d'Organismes d'Appui (OA) ont été recueillis entre 1998 et 2001. Des extraits de ces témoignages sont reproduits dans ce livret, ainsi que des notes rédigées par des «noyaux» de discussion. Seuls les titres ont été rédigés par l'équipe du GRAD.

Liaisons avec d'autres livrets

Ce livret CP1 fait partie de la série de 5 livrets appelée : «DU PROJET A LA CONVENTION DE PARTENARIAT» (voir leur contenu en page de couverture).

Cassette de ce livret

Une cassette en français est disponible. Elle comporte des extraits des interviews de :

- Mme Aminé MIANTOLOUM (Moundou, Tchad) : « Ecouter, connaître et épauler les femmes rurales » [Fiche 140]
- Mme Madeleine BARRY (Burkina Faso) : « La relation avec les partenaires extérieurs et l'autonomie de l'Association des Femmes Burkinabé de Ouahigouya » [Fiche 210]
- Groupement SET-SETAL (Thiès, Sénégal) : « La difficulté de trouver de l'aide pour notre groupement de promotion féminine » [Fiche 471]

On trouve aussi ces extraits sur le site du GRAD : www.grad-s.net

Conseils pour la lecture et l'animation

Le livret est destiné aux femmes membres de groupements et aux agents d'animation, au village ou en ville. Il peut être lu par les alphabétisées et expliqué par ces dernières à celles qui ne lisent pas le français. Il intéressera aussi les organismes d'appui et même les hommes membres de groupements.

Lexique

Les mots un peu rares sont marqués d'une * et sont expliqués dans le lexique de la page 15.

COMMENT LES FEMMES OBTIENNENT-ELLES DE L'AIDE EXTERIEURE ?

SOMMAIRE

<u>L'aide vient et puis s'en va</u>	4
<u>Pourquoi est-ce difficile pour un groupement de femmes de trouver de l'aide ?</u>	6
<u>Elles ne savent pas où trouver quelqu'un pour les aider. Et si elles le trouvent, sont-elles écoutées ?</u>	8
<u>Comment aider les femmes à être entendues?</u>	10
<u>Comment éviter que leur entourage ne limite leur accès à l'aide?</u>	12

OBJECTIF DU LIVRET AF1

Ce livret permettra aux groupes de femmes de comparer leurs problèmes et leurs chances d'être aidées avec ceux d'autres femmes vivant en ville ou au village. Il les aidera également à préciser leur façon d'entrer en relation avec des organismes d'appui (OA).

Thème 1

Thème 1 : L'aide vient et puis s'en va

Les 793 femmes membres du groupement SET-SETAL travaillent depuis 1993 dans huit quartiers de la ville de Thiès, au Sénégal. Elles racontent ceci :

«Nous avons eu un seul financement, dont deux quartiers seulement ont bénéficié parce que c'était une phase test, en 1998. Le bailleur était le PNUD, c'était une subvention. Nous l'avons eu par l'intermédiaire de l'ONG RODALE, dont nous avons entendu parler par le responsable à Thiès du département du développement communautaire, qui dépend du ministère de la femme.

Alors les présidentes des quartiers sont allées chez RODALE et cela nous a permis d'avoir un appui du PNUD. La phase-test a très bien marché, mais finalement eux ont décidé de ne pas financer parce qu'ils voulaient aider une autre ville. Alors depuis, on travaille seulement avec nos fonds propres. Nous gagnons un peu d'argent parce que la mairie nous a pris pour ramasser les ordures sur la place. C'est un contrat de 4 mois, et nous avons commencé depuis deux mois.

Depuis 1998 nous n'avons plus d'aide. Nous avons écrit une lettre à RODALE, pour expliquer que nous étions un groupement de femmes très dynamique qui avait besoin d'appuis. Et comme nous ne savions pas faire un projet, nous leur avons demandé de nous aider à formuler notre demande et à faire un document de projet.*

NOTE : • En Italique : extraits d'interviews
• En caractère normal : écrits, lettres, comptes-rendus

Le problème c'est que nous avons eu de l'aide mais que cela a cessé d'un seul coup. Nous cherchons de nouveaux partenaires, nous avons besoin d'aide parce que nous ne gagnons pas d'argent et que notre matériel s'use au fil du temps. L'aide est vraiment nécessaire. Nous n'avons pas d'argent pour satisfaire nos besoins, donc nous ne pouvons pas avoir d'argent pour financer nos activités.

Nous pourrions aussi faire plus de sensibilisation, si nous avons les fonds pour cela. Nous pourrions, par exemple, passer de quartier en quartier pour faire des sketches et de l'animation sur des thèmes. Nous avons déjà eu une formation en théâtre, auprès de l'ONG, l'année dernière en mai ; nous avons travaillé autour de thèmes : la collecte des ordures, le compostage et le commerce. Nous avons fait un sketch sur le sida.

Nos fonds propres ne suffisent pas, alors on a fait beaucoup de demandes, mais on n'a pas eu de réponse favorable.

Grâce à l'ONG Belge, nous avons obtenu les coordonnées et la présentation des principaux bailleurs susceptibles de financer. C'est à ceux-là que nous avons envoyé nos demandes, mais nous n'avons pas encore eu de réponse positive.

Avant de financer, l'organisme d'appui doit se demander si les gens qui veulent l'appui sont des gens qui travaillent et s'ils vont travailler avec l'argent. Et il faut descendre sur le terrain pour avoir ces informations. Après on peut appuyer. Nous, nous aurions besoin d'une subvention pour le matériel et l'activité de ramassage et de collecte des ordures. Pour la caisse d'épargne et de prêt, un crédit conviendrait. »

Interview du groupe SET-SETAL recueillie par Séverine Benoît, à Thiès, en février 2001. [Fiche 471]

Thème 2

Thème 2 : Pourquoi est-ce difficile pour un groupement de femmes de trouver de l'aide ?

Ce sont les hommes qui négocient* :

Si les femmes n'ont pas accès aux financements, c'est par manque d'information, par manque de formation, par manque de capacité de négociation. La femme n'arrive pas à dire : « J'ai des activités, je les écris sur un papier, voilà les partenaires* avec qui je veux travailler et voilà ce que j'attends de tel ou tel partenaire ». Les femmes n'ont pas cette capacité : rares sont les femmes qui se positionnent. Au contraire, si, en tant qu'homme, j'ai des capacités à négocier, je forme un groupement, j'impose à ce groupement une activité, je vais négocier un financement et j'utilise cet argent à d'autres fins qui ne vont pas au développement du groupement. Au niveau des ONG, aujourd'hui, au Sénégal, on a des associations de femmes qui s'organisent en ONG, mais souvent elles se séparent de l'homme pour monter leurs projets et aller négocier des financements. ».

Rencontre AGADA

La prise de décision revenait toujours aux hommes. Ce que je trouve anormal parce que, surtout en milieu rural, ce sont les femmes qui font tout, les femmes font les travaux domestiques, les femmes vont aux champs, les femmes font des petites activités génératrices de revenus, des petits commerces et tout cela. Tout lui revient sur le dos et quand on prend les décisions la femme est derrière. Je trouve que c'est injuste parce qu'on ne peut pas faire des actions de développement sans associer les femmes, bien que, bon ! on dit toujours que l'homme est le moteur du développement (rires).*

Ourèye Seck

« Les femmes ont longtemps souffert en matière de développement : on a toujours minimisé* l'idée des femmes. »

Ourèye Seck

Les femmes savent trop peu de choses :

Les femmes en général, et surtout en milieu rural, n'ont pas l'habitude d'élaborer des projets qui correspondent aux critères exigés par le bailleur de fonds*. Elles ne sont pas informées exactement sur les activités qui sont rentables ; elles veulent faire quelque chose, parce qu'elles croient qu'elles réussiront en faisant cela mais il n'y a pas d'étude pour voir si l'activité voulue sera rentable. Les femmes savent peu de chose, parce qu'elles sont sous-informées.*

Madeleine Barry

Que faire pour changer cela ?

Je pense que c'est un problème d'information et de formation qui se pose ici. Rares sont les femmes qui sont représentées auprès des bailleurs de fonds pour défendre la cause des femmes.

Rencontre AGADA

Les femmes doivent bien analyser les conditions dans lesquelles elles vivent, proposer des solutions à leurs problèmes aux partenaires.

Créer leurs propres activités génératrices de revenus et solliciter une aide juste pour les améliorer et augmenter leur revenu.

Terre Solidaire

Il faut que les femmes cessent d'avoir honte et peur de leurs responsabilités. Elles doivent aussi chercher à frapper à toutes les portes afin qu'on puisse satisfaire leur demande.

Noyau Tchamba

Les femmes à la base doivent présenter à chaque fois les nouvelles difficultés qu'elles rencontrent. D'abord, elles doivent discuter entre elles, puis entre leaders et groupes, enfin entre leaders. Les difficultés non résolues seront alors portées à l'attention des ONG et autres intermédiaires pour les aider à trouver des solutions adaptées et souples.*

Membres de la Radio rurale de Bignona

Thème 3

Thème 3 : Elles ne savent pas où trouver quelqu'un pour les aider. Et si elles le trouvent, sont-elles écoutées ?

Madame Aminé Miantoloum travaille comme formatrice dans la région située au sud du Tchad, dans une ONG qui appuie des groupements de paysans et de paysannes. En février 1998, elle décrit ainsi les difficultés qu'éprouvent les femmes rurales pour avoir accès à l'aide extérieure :

Les femmes ont toujours contribué aux différentes activités communautaires sans qu'on prenne jamais en compte leurs problèmes spécifiques, leurs problèmes de mères. Par exemple, les soins de santé sont un problème villageois, mais trouver les moyens pour soigner les enfants, c'est généralement le problème de la mère. Le problème de l'eau aussi, celui de la nourriture, de la formation agricole sont des difficultés que les femmes rencontrent. Elles les vivent, elles les expriment sous forme de besoins, mais ne savent pas où trouver quelqu'un qui les aiderait à développer des activités génératrices de revenus. En général, elles ont un pouvoir d'achat très bas et tout ce qu'elle font est ainsi limité. En tant que mères, elles ont beaucoup plus de charges que les maris et elles méritent vraiment d'être appuyées.

Les femmes font tout avec beaucoup de sérieux. C'est cela qui me pousse. Elles gèrent sérieusement l'argent qu'elles ont car elles savent que quand l'enfant tombe malade, c'est d'abord leur argent qu'on utilise. C'est seulement quand elles sont «dépassees» par les sommes à payer que leurs maris y pensent. Elles paient aussi souvent la scolarité des enfants. On sent que la femme, étant donné qu'elle dépend d'un mari, ne peut pas avoir tout ce qu'elle veut. Généralement, elle fait son petit commerce, mais ce n'est pas suffisant, et le mari peut rarement financer les 30 000 FCFA qu'il faudrait au début pour qu'elle achète un premier stock de marchandises.

Les femmes ont compris que de se réunir en groupements est aussi un moyen d'émancipation et de prise de décision pour la gestion de leurs biens individuels et collectifs.*

Livret AF/1

-8-

Quand c'est un bien communautaire, les maris le respectent, alors que si c'est un bien individuel, le mari peut toujours t'embêter. Aussi, les femmes vont mettre leur argent dans les caisses d'épargne et de crédit.

Mais, de plus en plus, les hommes sont malins au village ; ils savent que de nombreux bailleurs de fonds sont attentifs aux organisations de femmes, donc ils mettent parfois les femmes devant pour avoir de l'argent. Quelqu'un me disait hier que «vraiment, les femmes sont bêtes». Elle était fâchée d'apprendre que les hommes ont utilisé leurs épouses pour avoir un crédit pour eux-mêmes.

J'ai trois idées pour améliorer l'accès des femmes à l'aide extérieure :

1/ Souvent les conditions d'accès à l'aide sont trop difficiles pour elles, alors elles « démissionnent » et continuent à agir avec leurs seuls moyens. J'imagine alors une idée de fonds souple : si les bailleurs peuvent créer des fonds souples partout, en confiant la gestion à des ONG ayant une certaine crédibilité, cela va beaucoup arranger les choses.*

2/ S'il y avait des fonds pour les aider, ce serait bien ; ce qui ne veut pas dire qu'il faut arrêter d'aider les hommes ! Mais il y a quand même un rattrapage à faire pour les femmes. Aussi, je souhaite une espèce de quota* : si on peut dire que dans tel coin du pays, on veut mettre 50% du crédit pour les femmes, ce serait bon car tout ce qu'elles font, elles ne le gardent pas pour elles ; cela va aussi au bénéfice des maris.*

3/ Les bailleurs devraient être plus à l'écoute des femmes. Par exemple, le CESAO (Centre d'Etudes Economiques et Sociales d'Afrique de l'Ouest au Burkina Faso) a mené une expérience intéressante : réunir les femmes rurales après la conférence de Beijing. Lors de cette rencontre, il y avait aussi des représentants des bailleurs de fonds. Elles ont ainsi pu donner des informations sur leur condition et organiser d'autres rencontres entre les femmes rurales et les bailleurs de fonds. Ces derniers seront davantage à leur écoute et peut-être cela les aidera à améliorer leurs politiques d'octroi de crédits et de subventions.

Thème 4

Thème 4 : Comment aider les femmes à être entendues ?

Ce que proposent les femmes des Organisations Paysannes (OP) :

Le groupement doit d'abord s'organiser à la base, c'est essentiel. Il doit avoir une caisse et participer avec son propre revenu à l'activité. Pour chercher un partenaire, il faut partir de cette organisation, parce que si le village n'est pas organisé, si les gens n'échangent pas, comment peuvent-ils avoir une même démarche ?

Ndeye Yacine Diouf

Il faut que la femme soit vaillante, dégourdie, respectueuse. Il faut qu'elle sache discuter avec les hommes et les femmes et qu'elle sache son rôle de responsable. Il faut discuter avec les autres membres, être bien ordonnée, pour gérer les documents et mettre les cahiers à jour.

Noyau Pala

Les femmes doivent cesser d'être intimidées et adopter l'esprit d'organisation.

Noyau Tchamba

Ce dont rêve la fondatrice d'une ONG féminine à Ouahigouya (Burkina Faso) :

Apprendre à élaborer des projets crédibles, qui pousseront les bailleurs à vous écouter.

Il faudrait que les femmes sachent exprimer leurs besoins ; les énoncer clairement dans les dossiers qu'elles introduisent. Qu'elles se sentent concernées, elles et personne d'autre.

La femme responsable doit être capable d'échanger, de défendre les intérêts des femmes à la base. Elle doit être une interlocutrice valable, qui sait s'adapter aux réalités du moment. Il faut qu'elle cherche à mieux s'informer et doit pouvoir informer les autres (ex : traduction de documents à la portée des bénéficiaires) parce qu'elle doit servir de courroie de transmission entre la base et les donateurs.

Il faut qu'il y ait une formation. Les femmes organisées, formées, seront devenues aptes, plus efficaces pour pouvoir négocier, défendre leurs intérêts auprès des bailleurs de fonds.

« C'est les hommes qui ont toujours négocié, c'est les hommes qui vont négocier en notre nom, pourquoi pas nous ? »

Mariam Maïga

Les bailleurs de fonds doivent savoir placer leur confiance dans les projets introduits par les femmes lorsque le dossier est bien ficelé.

Madeleine Barry

Ce que proposent les agents des Organismes d'Appui (OA) :

Il faut leur apprendre à négocier elles-mêmes. Si vous avez une moto, vous prenez une d'entre elles, si vous avez une voiture, vous en prenez plusieurs et vous partez ensemble au niveau d'une ambassade, vous déposez votre requête. C'est par ce processus qu'on peut arriver à responsabiliser les femmes et à leur montrer aussi que l'argent il faut aller le chercher.

Mariam Maïga

Les femmes des groupements doivent négocier elles-mêmes avec les bailleurs de fonds. Il faut donc qu'elles soient alphabétisées, qu'elles sachent lire et écrire.

Olinga Ayissi

La femme a besoin d'être aidée et pour que la femme soit aidée, il faut qu'elle soit formée. A partir de cette formation la femme pourra savoir qui elle est et elle pourra se promouvoir.

Rencontre AGADA

Dans les capitales régionales et nationales, il serait utile que des femmes soient formées pour jouer le rôle d'avocates* auprès des organisations de base et des décideurs* extérieurs pour éviter que les femmes soient maintenues hors des projets, hors de l'aide.

Annick Miské Talbot

Thème 5 : Comment éviter que leur entourage ne limite leur accès à l'aide ?

Contrat de projet réalisé par une OP au sein du programme d'une OA

Les maris parfois les freinent :

Les organisations paysannes doivent prendre leurs responsabilités ; ne pas se laisser jouer par les maris ou jouer leurs jeux, parce que les femmes sont toujours perdantes.

Madeleine Barry

Trouver un moyen pour empêcher les autres de détourner l'aide. Responsabiliser plus les femmes sur l'aide. Utiliser une stratégie qui permette un bon suivi. Définir des indicateurs* qui obligent les femmes à ne pas laisser l'argent à leurs maris sous prétexte de leur pression.

Noyau ASET

Les époux sont parfois jaloux du pouvoir acquis par leurs épouses du fait d'un appui associatif important. Il revient alors aux enfants, aux femmes, aux amis... bref à toute la communauté de comprendre cela. C'est là qu'intervient la diplomatie*.

Olinga Ayissi

Les intellectuelles parfois les freinent :

Ne pas se limiter seulement aux femmes élites qui sont toujours devant ; il faut atteindre les femmes des profondeurs, « les vraies femmes en nécessité ».

APCD

Il faut éviter que les femmes intellectuelles des villes s'approprient les activités prévues pour améliorer la situation des femmes paysannes. Celles-ci sont souvent naïves et se trouvent exploitées par les intellectuelles qui les mettent devant et détournent les actions à leur profit.

Olinga Ayissi

«Neutraliser, trouver des astuces pour que cela ne soit pas la femme du chef qui en profite seule».

Javier Schunk

Que ce soit leur projet et leur négociation :

Il y a des « hommes d'affaires » : si on fait un projet de femmes, même si je suis un homme, je peux organiser les femmes et les représenter. Il suffit de connaître des bénéficiaires. Certains se substituent aux femmes : en mettant « femmes », le bailleur de fonds sera content ! Et bien, non ! Si c'est un projet femme, c'est une femme qui doit le présenter et le défendre !

Il faudrait qu'elles fassent leur programme à elles, afin de pouvoir le défendre elles-mêmes et le négocier auprès des bailleurs.

Madeleine Barry

Le plaidoyer* et la vigilance* doivent être des pratiques constantes. Des comités de vigilance composés de femmes et d'hommes devraient être initiés au sein des organisations paysannes et des collectivités locales pour que l'accès des femmes à l'aide ne soit plus limité... ou même détourné.

Annick Miské Talbot

Les bailleurs de fonds parfois les freinent :

Les bailleurs de fonds doivent faire en sorte que les femmes aient accès à la formation et au financement sans intermédiaires.

Les femmes du village doivent avoir à leur disposition tous les documents indispensables pour faire des rapports ultérieurement. Les bailleurs de fonds doivent avoir des gardes-fou auprès des intermédiaires s'il y en a encore.

Les ONG doivent écouter et l'homme et la femme pour la réussite totale de leurs activités.

Noyau Agoulon

Co-auteurs du livret :

Les femmes responsables de groupements :

- Groupement SET-SETAL, Sénégal
- Mme Ndeye Yacine DIOUF, Jig-Jam, Sénégal

Les agents d'organisme d'appui :

- Mme Madeleine BARRY, AFBO, Burkina Faso
- Mme Oureye SECK, NCNW, Sénégal
- Mme Aminé MIANTOLOUM, ASSAILD, Tchad
- Mme Mariam MAÏGA, Terre des Hommes, Burkina Faso

Les consultants :

- M. Olinga AYISSI (et son noyau), Cameroun
- Mme Annick MISKE TALBOT, France
- M. Javier SCHUNK, CISV, Italie

Les noyaux de réflexion :

- PALA, Tchad
- Terre Solidaire, Togo
- Membres de la radio rurale de Bignona, Sénégal
- ASET, Togo
- APCD, Togo
- Tchamba, Togo
- Agoulon, Togo

Rencontres :

- AGADA (Dakar, 2000)

Rédaction :
Séverine Benoît
Marie-Thérèse ABELA
Paloma PEREZ

Responsable de la collection :
Bernard LECOMTE

Mise en page :
Brigitte REY
Séverine LALA

LEXIQUE

		Page
Avocat(e)	<i>Celui ou celle qui défend</i>	11
Bailleur de fonds	<i>Organisme étranger qui fournit l'aide aux OP et aux OA</i>	7
Critères	<i>Points de vue de celui qui doit décider</i>	7
Décideur	<i>Celui qui a le pouvoir de décider (s'il aidera ou pas, par exemple)</i>	11
Diplomatie	<i>Art de faire ce que l'on souhaite sans s'attirer d'opposition</i>	12
Emancipation	<i>Action de refuser d'être moins considérée qu'un homme</i>	8
Fonds souple	<i>Subvention d'aide pouvant être utilisée sur place sans envoyer de projet* à l'étranger</i>	9
Génératrices	<i>Qui produisent (un revenu, par exemple)</i>	6
Indicateur	<i>Signe bien visible de quelque chose qu'on désire voir clairement</i>	12
Leader	<i>Celui en lequel les autres ont confiance</i>	7
Minimisé	<i>Considéré comme plus petit qu'il n'est en réalité</i>	7
Négociateur	<i>Essayer d'obtenir qu'un organisme d'aide apporte son aide à notre activité</i>	6
Partenaire(s)	<i>Un organisme d'appui et une organisation de femmes qui travaillent ensemble sont « partenaires »</i>	6
Plaidoyer	<i>Arguments de celui qui négocie ou qui défend un faible</i>	13
Projet	<i>Document précisant et décrivant une action pour laquelle on recherche de l'aide</i>	4
Quota	<i>Part d'une subvention réservée à quelque chose de précis (aux activités des femmes, par exemple)</i>	9
Rattrapage	<i>Diminution d'un retard</i>	9
Vigilance	<i>Attention précise pour ne pas échouer</i>	13

Livret AF1

Pendant des années, les femmes des villages et des quartiers ont été négligées par les agents d'aide extérieure. Aujourd'hui, au contraire, les femmes sont devenues des interlocutrices incontournables. Quelles chances et quels problèmes apportent ce changement ? Comment rendre cette évolution utile à tout le monde ?

Livrets de la Série AF :

- AF1 - Comment les femmes obtiennent-elles l'aide extérieure?
- AF2 - Comment épauler l'ensemble de leurs initiatives ?
- AF3 - A quelles conditions donner et recevoir de l'aide ?
- AF4 - Comment les femmes gèrent-elles à la fois leur épargne et l'aide ?
- AF5 - Comment appuyer les femmes efficacement ?
- AF6 - L'expérience d'une responsable d'animation féminine burkinabé
- AF7 - L'aide extérieure doit-elle s'intéresser davantage aux femmes ?
- AF8 - Faut-il des mesures de rattrapage en faveur des femmes ?

Séries de la Collection I :

Série A - Autonomie

Série AF - Aide aux Femmes

Série C - Maîtriser l'aide pour arriver à nous en passer

Série CP - Du projet à la convention de partenariat

Série D - Appui aux Organisations Paysannes Débutantes

Editeur :

GRAD

953 Chemin de la Ventreuse
74130 BONNEVILLE (FRANCE)

Tél : +33 (0)6 41 28 99 88

Email : grad.ch@fgc.ch

www.grad-s.net

Avec l'aide de :

DDC

Direction du Développement et
de la Coopération

Département des Affaires Etrangères

Freiburgstrasse, 130

3003 BERNE

(SUISSE)